

221 **P** **NP** **DM25.1**

Parachèvement de l'autoroute 35 entre la
frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu

MRC Le Haut-Richelieu

6211-06-110

TRENTE-CINQ FOIS NON

**Complément d'information
au mémoire présenté DM25**

De: claude.benoit
Envoyé: 13 décembre 2005 14:42
À: anne-lyne.boutin@bape.gouv.qc.ca
Objet: Modification au mémoire de Claude Benoît

MMe Boutin,

Voici le changement que j'aimerais voir inclus à la suite des recommandations A et B ,
p.14:

C-Que la rétrocession se fasse dans un esprit de développement durable, avec en tête la philosophie du Vermont voulant que la superficie non développée, laissée en production agricole est celle qui a l'impact le plus positif sur l'environnement.

Merci,

Claude Benoît

De: claude.benoit
Envoyé: 16 décembre 2005 16:05
À: anne-lyne.boutin@bape.gouv.qc.ca
Objet: Complément de réponse et rectification

Bonjour Madame,

Par la présente, j'aimerais compléter ma réponse à la présidente, lors de la présentation de mon mémoire, hier soir. J'aimerais aussi apporter un commentaire (rectificatif) suite à la présentation de la chambre de commerce de lundi soir.

Au sujet de la représentativité de 35foisNON, en plus de mon frère Charles Benoît, Ghislain Pelletier et Martin Pelletier (aucun lien de parenté entre eux), m'accompagnaient.

D'autres se sont manifesté contre le projet, après avoir compris que la réalisation de celui-ci n'est pas inévitable. Certain m'ont même dit qu'ils prendraient position contre et où travailleraient avec nous suite à notre présentation.

Parmi ceux-ci, des personnes qui semblaient vraiment vouloir le parachèvement de l'A35 au début. Je pense que pour énormément de gens, il y a une contradiction entre le fait en même temps de s'opposer à un projet et de proposer des accomodements pour le rendre acceptable.

Par exemple mon syndicat agricole Des Frontières appuie deux demandes d'accomodement; celle de Denis Messier et celles contenues dans le mémoire que Mme. Marielle Cartier a présenté lundi soir.

À notre dernière réunion du ca, ils ne se sentaient pas capable de prendre position contre le projet craignant d'être en contradiction avec l'appui déjà donné.

Je suis convaincu que les gens qui croient que la 133 fait peur aux touristes éventuels font fausse "route". Dans le document DA39, p.153 il est même dit que l'environnement de la 133 semblait plus attrayant que celui de l'autoroute 15. "La première profite du paysage naturel et champêtre des basses terres, tandis que la seconde est placée dans un environnement plus hétérogène et déstructuré." (on peut se demander si l'autoroute, par sa nature, ne serait pas elle-même responsable de son environnement).

Aussi quand le promoteur parle de l'effet structurant d'une autoroute, le moins qu'on peut conclure c'est qu'il n'y a pas là une garantie. Je crois que notre région a déjà sa cohésion, et que l'autoroute risque plutôt d'y porter atteinte.

De plus, je pense que notre entrée à St-Armand est très agréable et invitante.

Sur ce, j'aimerais que vous transmettiez mes meilleurs voeux à tous,

Claude Benoît